

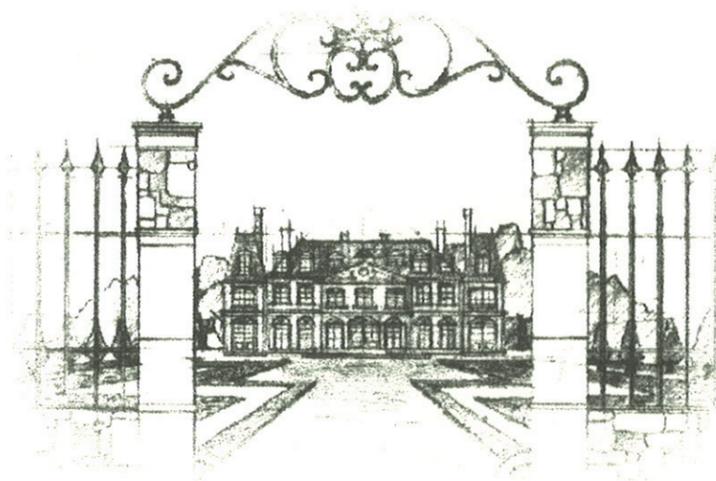
Sous le haut patronage de Monsieur Christian Poncelet,

Président du Sénat

Le mardi 11 septembre 2007

au Palais du Luxembourg,

Salle Médicis



Le patrimoine français et son environnement :

nouveau quinquennat, nouvelle ère ... juridique ?

Le patrimoine français et son environnement :

nouveau quinquennat, nouvelle ère ... juridique ?

UN ANNIVERSAIRE

Une décennie de réflexion autour du droit de la protection du patrimoine, c'est bien la marque que les « vieilles pierres » ont leurs avocats : professionnels du droit, responsables associatifs, administrations, décideurs politiques, etc.

La chambre haute qui nous prête une fois de plus l'élégance de son architecture pour tenir la 10^e session des *Journées Juridiques du Patrimoine*, sera plus que jamais une chambre d'écho à l'occasion de cet anniversaire.

La matinée sera le moment d'un bilan et d'une mise en perspective du processus législatif, en même temps qu'elle nous interrogera sur le rôle des organes concourant à la politique du patrimoine : le sénat, les associations, le ministre.

Et si demain, nous décidions un « changement d'ère »

pour un droit des monuments qui capitalise pleinement la ressource des bonnes volontés de la cause.

LA PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUEL

2000 ans d'histoire religieuse ont laissé sur notre sol une riche sédimentation monumentale qui forme à coup sûr la carte postale de la France. Car la France n'a pas que des racines chrétiennes, souterraines, immatérielles et invisibles, elle a une réalité chrétienne qui s'impose aux yeux de chacun, emblématiquement représentée par notre centaine de cathédrales, et qui s'affiche comme symbole lors des élections, donnant du sens au message délivré.

Mais aujourd'hui, ce patrimoine religieux – et d'ailleurs il n'est pas seulement chrétien – est contesté. Il n'a pas la faveur des arbitrages budgétaires qui préfèrent bien souvent le kilomètre d'autoroute à la sauvegarde de l'église. Il n'a plus la faveur des esprits, des clercs et des laïcs, qui lui récusent toute utilité. Ainsi, le patrimoine religieux – églises, chapelles, calvaires – semble marcher sur son « chemin de croix ».

A ce chemin de croix, nous voudrions lui répondre par un « chemin de droit » ; montrer que notre législation offre des ressources pour garantir la protection de notre héritage culturel.

Mais ce chemin encore faut-il le baliser, l'identifier, voire l'élargir,

l'aplanir, en un mot l'adapter aux nouvelles urgences.

C'est ici tout l'enjeu de cette 10^e édition des *Journées Juridiques du patrimoine* : non seulement dessiner un parcours dans le maquis des textes de droit mais aussi ouvrir des perspectives pour demain.

Colloque organisé

avec le soutien du Groupe d'Etudes Sénatorial sur le Patrimoine Architectural
présidé par Monsieur Philippe Richert, vice-président du sénat et président du Conseil Général du Bas-Rhin
avec la participation de l'Association nationale des villes des pays d'art et d'histoire
et des villes à secteur sauvegardé



Organisation

OMNIJURIS CONSULTANTS

23, rue du Hameau • 53000 LAVAL • Fax 02 43 56 70 69

et

Association Les Journées Juridiques du Patrimoine • 24, rue des Volontaires • 75015 Paris

Information complémentaire :

• Tél. 01 44 49 01 38 (répondeur et fax) • E-mail : droitet@aol.com

Renseignements : LES JOURNÉES JURIDIQUES DU PATRIMOINE • Tél. / fax : 01 44 49 01 38 • E-mail : droitet@aol.com

COLLOQUE

Salle Médicis

Palais du Luxembourg

15, rue de Vaugirard

75006 PARIS

Accès : Métro Odéon - RER B Luxembourg

Parkings : Saint-Sulpice - Marché Saint-Germain

DEJEUNER

Salons de Boffrand

La capacité d'accueil du restaurant étant limitée,
seuls les 250 premiers inscrits pourront y déjeuner.

COCKTAIL 10^{ème} ANNIVERSAIRE

Salle René Coty

Réponse souhaitée avant le 7 septembre 2007

Pour des raisons de sécurité,

l'accès ne sera possible que pour les personnes
pré-inscrites et munies d'une pièce d'identité.

L'accès au déjeuner est réservé aux personnes inscrites
et munies d'une pièce d'identité.

Le patrimoine français et son environnement :

nouveau quinquennat, nouvelle ère ... juridique ?

Travaux dirigés par Philippe Richert, vice-président du Sénat, président du Groupe d'Études Sénatorial sur le Patrimoine Architectural, et le Bâtonnier de La Bretesche, président des Journées Juridiques du Patrimoine.

LE PATRIMOINE COMME ÉLÉMENT D'IDENTITÉ : FIL ROUGE DU QUINQUENNAT

• 8 h 15 : Accueil et enregistrement des participants.

• 8 h 45 : Une décennie après, quelles nouvelles aventures pour les *Journées Juridiques du Patrimoine* ?
Par Alain de La Bretesche.

• 9 h 30 : Quel rôle pour la chambre haute :
éviter l'inflation législative et exercer son pouvoir de contrôle ?
Par Philippe Richert.

• 10 h 00 : Quel dialogue entre les associations et le pouvoir ?
Par Jean de Lambertye, président de l'association La Demeure Historique.

• 10 h 30 : De l'idée à la règle de droit. Comment concrétiser une évolution simple.
Les propositions de Maisons Paysannes de France.
Par Michel Fontaine, président de l'association Maisons Paysannes de France.

• 11 h 00 : Intervention de Mme Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication.

Débat avec les intervenants et les participants au colloque.

• 12 h 30 : Déjeuner dans les salons de Boffrand.

LA PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUEL : UN ENJEU UNIVERSEL.

• 14 h 00 : Quel avenir pour 40.000 clochers ? Péril de leur destruction ou pari de leur protection ?

Etat des lieux. Un constat inquiétant : la fin de l'autoprotection.
Par Béatrice de Andia, présidente et fondatrice de l'Observatoire du Patrimoine Religieux.

Les vandales : des actes gratuits coûteux pour le patrimoine.
Par le lieutenant-colonel Pierre Tabel, chef de l'Office central de lutte contre le trafic des Biens Culturels (OBC).

Marianne et la loi républicaine : une bonne mère pour les lieux de culte.
Par Jean-Michel Belorgey, président de la Section du rapport et des études au Conseil d'Etat.

**Quel financement pour les édifices religieux ? Fond national, budget communal, mécénat ?
Une équation à plusieurs inconnues.**
Par un représentant de l'Association des Maires de France et un Directeur régional des affaires culturelles.

L'Église veut-elle encore de ses églises ?
Par Monseigneur Claude Dagens, Évêque d'Angoulême.

Débat avec Michel Clément, directeur de l'architecture et du patrimoine au ministère de la Culture, les intervenants et les participants.

• 17 h 30 : Conclusion. Y a-t-il une volonté politique pour financer une identité ?

• Salle René Coty à 18 h 00 : Cocktail de clôture à l'invitation de M. le Président du Sénat à l'occasion du 10^{ème} anniversaire des *Journées Juridiques du Patrimoine*.

